

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs concernant ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont exigées par la loi pour vous aider à comprendre la nature et les risques d'un investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de les consulter afin d'être en mesure de prendre une décision en connaissance de cause quant à l'opportunité d'investir.

## MARCH INTERNATIONAL – IBERIA – CL S EUR

### Une catégorie d'actions d'IBERIA

### Un Compartiment du fonds MARCH INTERNATIONAL

Code ISIN : (A) LU1859408459

Société de gestion : FundRock Management Company S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est d'offrir aux investisseurs la possibilité d'investir essentiellement dans des valeurs mobilières telles que des actions et d'autres titres assimilés inscrits ou cotés en Espagne et au Portugal. Le Gestionnaire investira dans un portefeuille de titres sélectionnés qui, de son point de vue, offrent les meilleures perspectives de croissance future.

Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans des organismes de placement collectif.

Le Compartiment est admissible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Par conséquent, le Compartiment veillera à ce qu'au moins 75 % de ses actifs soient investis à tout moment en actions de sociétés émettrices ayant leur siège social dans un pays de l'EEE (à l'exclusion du Liechtenstein).

Le Gestionnaire peut décider de ne plus gérer le Compartiment conformément aux dispositions du PEA s'il estime que cela (i) ne permettrait plus au Compartiment de remplir les objectifs d'investissement énoncés précédemment, (ii) ne serait plus dans l'intérêt des Actionnaires, ou (iii) serait illusoire compte tenu de l'évolution des conditions de marché. Si le Gestionnaire décide de cesser de gérer le Compartiment dans le respect des conditions d'admissibilité à l'investissement au titre d'un PEA, il en informera les Actionnaires résidant en France au moins un mois avant que le Compartiment cesse d'être géré de cette

manière. Le Compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou à d'autres fins, tels que des options, des forwards, des futures et/ou des swaps sur des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs admissibles tels que décrits dans le prospectus. Le Compartiment n'aura pas recours à des techniques de gestion efficace du portefeuille ou à des swaps de rendement total (Total Return Swaps, « TRS »).

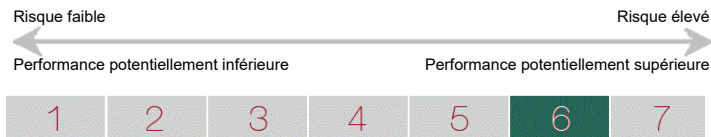
Le Compartiment est géré de manière dynamique. Ses objectifs et sa stratégie d'investissement ne sont pas liés à un indice de référence.

Le Compartiment convient aux investisseurs capables, en principe, de réserver leur capital au moins 5 à 6 ans.

La CATÉGORIE S EUR ne verse pas de dividendes. Tout revenu obtenu est conservé dans le Fonds et reflété dans la valeur de la catégorie d'actions.

Les demandes de souscription sont acceptées chaque Jour d'évaluation. Les demandes de souscription doivent parvenir à l'Agent administratif au plus tard à 16 h (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation concerné. Les demandes reçues après ce délai seront traitées le Jour d'évaluation suivant.

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur l'historique de performance disponible du Compartiment complété par l'historique de performance d'un portefeuille représentatif. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. La catégorie de risque « 1 » ne signifie pas un investissement « sans risque ». Les données historiques utilisées pour calculer cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

Le Fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où la majorité de ses actifs sera exposée en permanence aux actions internationales.

La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez consulter le prospectus du Compartiment.

Le Compartiment est noté 6 en raison de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous.

Ces facteurs peuvent influencer sur la valeur des investissements du Compartiment ou exposer le Compartiment à des pertes.

- **Risque de liquidité** : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

- **Risque de contrepartie** : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en cas de défaut d'une contrepartie ou si celle-ci n'est pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles.
- **Risque de change** : L'évolution des taux de change entre des devises ou la conversion d'une devise à une autre peut entraîner une baisse ou une hausse de la valeur des investissements dans le Compartiment.
- **Risque lié aux actions** : Le Compartiment peut investir dans des actions dont le cours est susceptible de baisser en raison de changements précis des prévisions de l'entreprise ou d'une correction du marché. Le cas échéant, la valeur des investissements dans le Compartiment peut baisser.
- **Risque de couverture** : Le coût et les avantages des opérations de couverture de change comprennent les coûts de couverture et l'allocation des profits et pertes résultant des opérations de couverture.
- **Le risque d'investissement** est concentré dans des secteurs, pays, devises ou entreprises spécifiques. Cela signifie que le Compartiment est plus sensible aux événements économiques, de marché, politiques ou réglementaires localisés.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés** : le Compartiment a recours à des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un actif sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations de prix d'un actif sous-jacent, mêmes mineures, peuvent influencer fortement sur le prix de l'instrument dérivé correspondant.

## Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

**Frais d'entrée** Aucune

**Frais de sortie** Aucune

Montant maximal déductible de votre argent avant le versement des recettes de votre placement. Les investisseurs peuvent demander le montant réel des frais d'entrée et de sortie à leur conseiller ou leur distributeur. Dans certains cas le montant à payer est inférieur.

### Frais prélevés sur l'OPCVM sur une année

**Frais courants** 1,48%

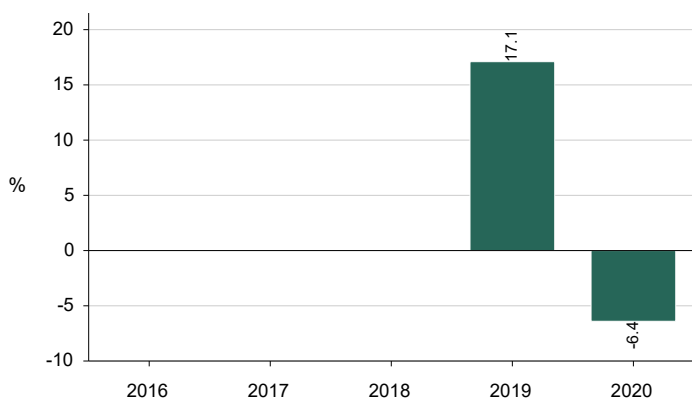
### Frais prélevés sur l'OPCVM dans certaines circonstances

**Commission de performance** Aucune

Les frais courants se basent sur les dépenses du dernier exercice fiscal achevé le 31 décembre 2020. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ce chiffre ne tient pas compte des commissions de performance et des frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie acquittés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts ou actions d'autres OPC et fonds d'investissement.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Compartiment.

## Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable des futurs résultats. La performance peut varier d'une année à l'autre. La performance indiquée ne tient pas compte des coûts et frais des émissions et rachats de parts.

La Catégorie d'actions a été lancée le 25 septembre 2018.

La performance passée est calculée en EUR.

Les frais sont compris dans les performances indiquées.

Le Compartiment n'est pas un fonds indicel.

■ MARCH INTERNATIONAL - IBERIA - CL S EUR

## Informations pratiques

### Le dépositaire du Fonds est RBC Investor Services Bank S.A.

La responsabilité de l'OPCVM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actionnaires sont autorisés à convertir tout ou partie de leurs actions en actions de la même catégorie d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et les passifs du compartiment sont séparés.

Le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles en anglais sur : <https://www.march-am.com/documentacion/march-internacional-sicav/>.

En fonction de votre statut fiscal, les plus-values et les revenus résultant de la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à l'impôt. Nous vous recommandons d'obtenir des informations complémentaires à ce sujet auprès du promoteur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

Depuis janvier 2018, la Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit la façon dont les rémunérations et les avantages sont déterminés et attribués, ainsi que les modalités de gouvernance associées, est disponible gratuitement sur le site <https://www.fundrock.com/remuneration-policy/> ou sur demande au siège social de la Société de gestion.

Ces Informations clés pour l'investisseur sont exactes au 27 avril 2021.